Journal officiel de l'Union européenne

C/2024/3692

19.6.2024

FR
Série C

Résumé des décisions de la Commission européenne relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

[Publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) nº 1907/2006 ([1])]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2024/3692)

Décision d'octroi d'une autorisation partielle

Référence de la décision ([1])	Date de la décision	Nom de la substance	Titulaire de l'autorisation	Numéro de l'autorisation	Utilisation autorisée	Date d'expiration de la période de révision	Raisons de la décision
C(2024) 3832	2 juin 2024	Dichromate de sodium Nº CE: 234-190-3, 616-541-6, nº CAS: 7789-12-0, 10588-01-9	Robur S.p.A, Viale Parigi, 4/6, 24040 Verdellino, Italie	REACH/24/23/0	En tant qu'agent anticorrosion de l'acier au carbone dans le circuit étanche de pompes à chaleur à absorption de gaz et de refroidisseurs à absorption de gaz, jusqu'à 1,05 % m/m [correspondant à 0,42 % m/m en Cr(VI)] dans la solution de fluide frigorigène	31 mars 2033	Conformément à l'article 60, paragraphe 4, du règlement (CE) nº 1907/2006, les avantages socio-économiques l'emportent sur les risques qu'entraîne l'utilisation de la substance pour la santé humaine et pour l'environnement et il n'existe pas de substances ou de technologies de remplacement appropriées.

([1]) La décision est disponible sur le site web de la Commission européenne à l'adresse suivante: Authorisation (europa.eu).

([1]) JO L 396 du 30.12.2006, p. 1.

ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/3692/oj